

Procès verbal de la réunion du conseil municipal
du 11 mars 2025 à 20h00

Conseillers présents :

- M. Jean-Claude FOUCHÉ, Maire, Président de la séance,
- M. Gérard GARRIGOU, 3ème adjoint du Maire,
- M. Patrick BERNARD, conseiller municipal,
- M. Jean-Paul BLADIER, conseiller municipal,
- M. Christian DIAS DE SOUSA, conseiller municipal,
- M. Martin LANDMAN, conseiller municipal,
- M. François LE GOFF, conseiller municipal,
- M. Philippe MORIZE, conseiller municipal,

Conseillers ayant donné pouvoir :

- M. Alain DELVERT donne pouvoir à M. Jean-Claude FOUCHÉ,
- Mme Josiane GUITOU donne pouvoir à M. Patrick BERNARD,
- Mme Virginie LE ROY donne pouvoir à M. Martin LANDMAN,
- M. Baptiste MAES donne pouvoir à Christian DIAS DE SOUSA,
- Mme Aurélie NICKERT donne pouvoir à M. Gérard GARRIGOU,
- Mme Eliane POIGNET donne pouvoir à François LE GOFF.

Conseillère absente :

- Mme Sandrine FRAYSSE.

M. Christian DIAS DE SOUSA est nommé secrétaire de séance à l'unanimité des présents.

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 4 février 2025

Validé à l'unanimité.

Comptes de gestion 2024

Comptes administratifs 2024

Délibération d'affectation du résultat

Compte tenu que M. le Maire ne participe pas au vote, le quorum n'est pas atteint. Les comptes ainsi que l'affectation de résultat seront remis à l'ordre du jour au prochain conseil municipal.

Désignation du maître d'œuvre

Rapporteur : Mr le Maire

à l'unanimité

Monsieur le Maire rappelle à son Conseil Municipal que suite à une consultation en procédure adaptée, le marché de maîtrise d'œuvre a été attribué au bureau d'études URBALINK pour l'étude préalable de l'aménagement des espaces publics et la traversée du Bourg.

Monsieur le Maire précise que le bureau d'études a terminé sa mission qui comprenait une tranche ferme (étude préalable) et deux tranches optionnelles (étude avant-projet et MOE mobilités douces).

Pour la continuité de cette opération, Monsieur le Maire propose de conserver le même bureau d'études pour finaliser le projet et de pouvoir lancer la consultation des entreprises.

Monsieur le Maire présente une proposition d'honoraires d'un montant de 39 445 € HT. Il précise qu'en dessous de 40 000 €, il n'est pas nécessaire de faire un appel d'offre.

Le Conseil Municipal, décide de maintenir le bureau d'études de maîtrise d'œuvre URBALINK.

Délibération signature avenir n°3

Rapporteur : Mr le Maire

à l'unanimité

Monsieur le Maire rappelle à son conseil municipal qu'un contrat de détachement individuel de personnel avec l'ESAT du Pech de Gourbière de Rocamadour qui a pris effet le 1^{er} décembre 2024 et s'est terminé le 28 février 2025 peut être renouvelé. Une convention portant sur la période du 1^{er} mars 2025 jusqu'au 31 mai 2025 avec l'ESAT du Pech de Gourbière de Rocamadour est reconduite.

Tarifs du camping pour 2025

Rapporteur : Mr le Maire

à l'unanimité

Monsieur le Maire rappelle à son Conseil Municipal qu'il est nécessaire de fixer les tarifs du camping pour la saison 2025.

Monsieur le Maire propose une révision des tarifs pour l'année 2025 et après discussion au sein du conseil, ils sont fixés comme suit :

- **Adulte/jour : 5.50 € (0.29€ taxe de séjour incluse)**
- **Enfant (13 à 18 ans) /jour : 4.50 €**
- **Enfant (- de 13 ans) /jour : 2.00 €**
- **Tente/jour : 3.00 €**
- **Caravane : 5.00 €**
- **Camping-car : 5.00 €**
- **Branchement électrique : 4.00 €**
- **Halte sanitaire camping-car : 5.00 € (Sans emplacement, ni branchement électrique)**
- **Groupe : payant pour les accompagnateurs.**

Délibération fonds de caisse

Rapporteur : Mr le Maire
à l'unanimité

Monsieur le Maire fait part à son Conseil Municipal qu'il est nécessaire que le régisseur de recettes du camping municipal dispose d'un fond de caisse. Monsieur le Maire propose la somme de cent euros.

Point sur les travaux du logement

Rapporteur : M. le Maire

Monsieur le Maire informe son Conseil Municipal que les travaux de modification du système de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire sont terminés. Le chauffage est maintenant assuré par une pompe à chaleur air/eau et la production d'eau chaude sanitaire par un ballon thermodynamique.

Les travaux de toiture devraient commencer courant avril, comme convenu avec M. Vitrac. Les autres devraient venir ensuite.

Questions diverses :

- Dans le cadre de sa compétence mémorielle, le service départemental du Lot de l'Office National des Combattants et Victimes de Guerre (ONaCVG) nous informe que l'on peut proposer la candidature de notre porte-drapeau pour l'obtention du diplôme d'honneur de porte-drapeau signé par Madame Patricia Mirallès, ministre déléguée auprès du ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants. Nous proposons M. GARRIGOU Gérard.
- Projet du PPI barrage Bort-les-Orgues est consultable en mairie ou dans les sous-préfectures pendant un mois du 10 mars au 10 avril 2025. Un registre est mis à disposition du public pour recueillir les observations.
- M. Mario ENAS demande l'autorisation de mettre un panneau publicitaire pour le restaurant Trattoria Da Marion sur la RD 820, à l'entrée sud. Il demande aussi de remettre à niveau les pavés de la terrasse du restaurant. Le conseil municipal ne s'y oppose pas.
- M. Jean-Paul BLADIER demande s'il est possible d'enlever certains panneaux publicitaires aux entrées de notre village qui sont en piteux état ou qui sont devenus obsolètes.
- Mme Alison DESFROUX, compagne de M. Mario ENAS, demande la possibilité d'occupation de la salle des fêtes le mardi entre 18h30 et 19h30 pour donner des cours de renforcement musculaire et cardiaque (8 à 10 personnes). Un tarif de location de 15 €/mois est retenu pour une période de 6 mois et ensuite, le Conseil Municipal révisera le tarif. Le conseil municipal donne un avis favorable.
- Les 26 et 27 mai, le bassin des écoles, encadré par M. Bailly, sera présent sur notre stade pour des activités périscolaires.
- L'ouverture du camping est le dimanche 1^{er} juin jusqu'au dimanche 31 août. Alexia et Stijn renouvellent leur candidature pour cette année. Le Conseil municipal reconduit leur demande.

Le Maire,
Jean-Claude FOUCHÉ

Secrétaire de séance
Christian DIAS DE SOUSA